



# FLASH INFO

[Edition janvier 2025]

## [ Entretien professionnel ]



**Vous allez être reçu en entretien professionnel entre le 2 janvier et le 14 février 2025**

(date limite de saisie dans Esteve le 3 mars)

L'**UNSA Défense** vous incite à être **extrêmement vigilant** lors de votre entretien professionnel. En effet, le compte-rendu d'entretien professionnel est le document le plus important pour votre dossier d'avancement et l'attribution du CIA.

### Quelques conseils pour réussir votre entretien professionnel :

- **Avant l'entretien** : reprenez le CREP de l'année précédente et notez tout ce qui vous paraît important (atteinte des objectifs, dossiers sur lesquels vous avez travaillé ; ...). Identifiez vos besoins en formation – aller sur Esteve récupérez votre fiche de poste (conservez-la) et contrôlez qu'elle est conforme.
- **Points de vigilance** : la case aptitude à exercer des fonctions supérieures **doit être complétée** pour tous les agents conditionnants pour un avancement de grade ou de corps.
- **A la fin de l'entretien** : **ne signez pas tout de suite votre CREP** (vous avez un délai de 48h). N'hésitez pas à contacter vos délégués de proximité pendant ces 48h pour avoir éventuellement leur avis sur vos appréciations (cela est primordial pour l'avancement).
- **A la notification de votre autorité hiérarchique (N+2)** : vous avez un délai de 7 jours pour signer votre CREP. La date de votre signature est aussi le début du délai pour faire un recours hiérarchique éventuel (dans les 15 jours suivant la signature).
- **Après votre signature** : pensez à envoyer un exemplaire de votre CREP ainsi que votre fiche de poste à vos délégués de proximité pour qu'ils puissent l'étudier pour les travaux d'avancement.

**Vous pouvez également consulter le site SGA :**

<https://portail.intradef.gouv.fr/drhmd/piloter-ma-carriere/entretien-professionnel-notation/evaluation-fonctionnaires-agents-contractuels-hors-ict>

Vous y trouverez le lien pour accéder à ESTEVE et aux catalogues de formation.

**Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision.**

